

SI 10.4 - Présenter une démarche d'inclusion scolaire pour des élèves en difficulté ou à BEP

ÉTUDE DE CAS

Objectif de l'étude de cas

En se fondant sur une situation rencontrée lors des stages (de cette année ou des années passées), l'étudiant.e est amené.e à étudier les démarches relatives à l'inclusion **d'un.e élève à besoins éducatifs particuliers**. Cette étude de cas mettra en évidence :

1. les besoins éducatifs particuliers identifiés ;
2. les dispositifs mobilisés (PPRE, RASED, etc.) ;
3. les conditions d'accessibilité construites au sein de l'école et/ou de la classe ;
4. et éventuellement en fonction de la situation rencontrée : les pratiques collaboratives développées (avec les acteurs et actrices intervenant directement autour de l'élève)

Attendus du document final

Le document final doit contenir (2 pages maximum) :

- une présentation du contexte : l'école, la classe, les élèves, les dispositifs déjà existants, les plan(s) et/ou projet(s). Cette partie doit être synthétique et centrée sur les éléments les plus pertinents par rapport à l'étude de cas.
- une description de la spécificité **de l'élève à besoins éducatifs particuliers** au centre de l'étude.
- une présentation et une argumentation de la mise en place de conditions d'accessibilité en lien avec des situations pédagogiques et avec les besoins éducatifs particuliers repérés, c.-à-d. les actions mises en œuvre ou bien envisagées au niveau didactique, pédagogique et/ou structurel. Par exemple, la description et l'argumentation de la mise en place d'un plan ou d'un projet (par ex., PPRE, PAP, PPS, PAI...), d'une adaptation de contenus, de varier la manière d'atteindre l'objectif d'apprentissage, d'utiliser différents types de productions, d'adapter l'environnement d'apprentissage, de réaliser des différents types de regroupement, etc.
- les pratiques collaboratives entre les différents acteurs/actrices agissant auprès de l'élève à besoins éducatifs particuliers et leurs apports. L'étudiant.e devra réaliser une description pertinente des interactions, des modalités d'échanges, de travail avec les membres de la communauté éducative

agissant auprès de l'élève à besoins éducatifs particuliers et avec l'enseignant.e de la classe (c.-à-d. l'AESH, l'enseignant.e spécialisé.e du RASED, le/la psychologue de l'Éducation nationale, les parents, etc.). L'étudiant.e devra indiquer en quoi ces pratiques collaboratives favorisent l'inclusion de l'élève à besoins éducatifs particuliers.

Des annexes pourront être ajoutées. Elles ne seront pas comprises dans les 2 pages et elles seront numérotées, la référence aux annexes se faisant par cette numérotation. Les annexes choisies devront être les annexes utiles à la présentation et citées dans le corps du texte.

Le dossier doit être déposé obligatoirement sur la plateforme ARCHE (et envoyer au formateur ou à la formatrice si demandé) selon le calendrier fixé annuellement.

Rappel des critères formels de présentation

1. Papier et format : Papier blanc A 4, marges, 2,5 cm. Police de caractère Times 12 ; Interligne 1,5 ; Texte justifié.
2. Références : respect de la norme American Psychological Association (APA) - 7e version (voir le [Guide pour la réalisation d'un mémoire de mémoire de Master MEEF](http://inspe.univ-lorraine.fr) sur le site inspe.univ-lorraine.fr.
3. Maîtrise de la langue française.

Critères d'évaluation

Critère 1 - Pertinence de l'objet de l'étude de cas	5 points
<i>L'élève présenté a-t-il des besoins éducatifs particuliers ?</i>	<i>1 point</i>
<i>Comment les besoins de l'élève présentés ont-ils été identifiés ?</i>	<i>3 points</i>
<i>Quelles sont les pratiques collaboratives entre les différents acteurs et actrices ?</i>	<i>1 point</i>
Critère 2 - Présence et développement adéquat de l'ensemble des éléments requis pour l'étude de cas	13 points
<i>En quoi les dispositifs ou/et les plans proposés répondent-ils aux besoins éducatifs particuliers de l'élève présenté ?</i>	<i>6 points</i>
<i>En quoi les conditions d'accessibilité au sein de l'école et/ou de la classe sont-elles pertinentes pour les besoins éducatifs particuliers de l'élève présenté ?</i>	<i>7 points</i>
Critère 3 - Respect des normes formelles et correction de la langue française	2 points
Qualité syntaxique	<i>1 point</i>
Qualité orthographique	<i>1 point</i>
